



L'ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE D'ÉRINGHEM

QUOI ? QUAND ? QUI ? OÙ ? COMMENT ? POURQUOI ?

Jusqu'en 2023, la commune d'Éringhem et le CPIE Flandre Maritime vont étudier avec vous la faune et la flore du territoire communal pour mieux les protéger.

Des inventaires... mais pas que !

L'objectif premier de l'ABC est de mieux connaître les animaux et végétaux sauvages vivant au sein de la commune. Mais il ne s'agira pas simplement d'une liste d'espèces. Grâce à plusieurs outils, nous serons capables de mettre en avant des espèces ou des espaces avec des enjeux particuliers : plante protégée, mare avec reproduction d'amphibiens... Ces points forts seront localisés sur des cartes, et des préconisations seront faites à la commune pour les préserver et les valoriser. Tout au long du projet, nous vous proposerons également de participer : chantiers nature, plantations, visites guidées, recherches photographiques...



Des spécialistes... mais pas que !

Nous voulons que cet ABC soit un projet participatif. Des observations seront réalisées par le CPIE Flandre Maritime, et vous croiserez certainement, au cours des mois à venir, Bart ou Guillaume à la recherche de la biodiversité des espaces publics. Mais nous comptons aussi sur votre participation : vous voyez des animaux ou des végétaux dans votre jardin ? Ou au cours de vos balades ? Prenez-les en photo (en évitant de les déranger) et envoyez-les nous par mail à l'adresse biodiversite@cpielandremaritime.fr. Ces observations sont très importantes pour nous pour avoir une vision plus complète de la biodiversité de la commune. Plus nous aurons d'informations, mieux nous pourrions préserver !



La faune et la flore... mais pas que !

L'une des particularités d'Éringhem est de présenter beaucoup d'éléments patrimoniaux de grand intérêt : grands arbres, vieux corps de ferme, mares et autres zones humides, paysages diversifiés... Tous ces éléments peuvent être des supports pour la biodiversité et sont donc également à recenser. Vous connaissez l'un ou l'autre de ces éléments ? Vous souhaitez que Bart vienne les observer, avec vous, directement sur le terrain ? Parlez-en à la commune ou au CPIE Flandre Maritime (coordonnées ci-dessous) !



Vos contacts privilégiés pour l'ABC :

- pour la commune d'Éringhem : Sébastien CALESSE, 1er Adjoint (pilote du projet)
- pour le CPIE Flandre Maritime : Guillaume SCHODET, Directeur technique



FLANDRE MARITIME

Avec le soutien financier de France Relance, de l'Office français de la biodiversité et de la Région Hauts-de-France



Question ? Photo ? Visite à domicile ?
CPIE Flandre Maritime – 03 28 26 86 76
biodiversite@cpielandremaritime.fr



LE FOCUS DE CETTE LETTRE D'INFORMATIONS LES AMPHIBIENS (GRENOUILLES, CRAPAUDS, TRITONS...)

Chaque lettre d'informations présentera un «focus biodiversité».
En ce mois d'avril, impossible de ne pas parler des amphibiens !

Des animaux protégés et menacés

Les amphibiens (anciennement appelés «batraciens») sont des animaux à double biologie : ils vivent dans les milieux humides et aquatiques (mares, fossés, étangs...) au printemps, pendant leur période de reproduction. Leurs larves sont en effet strictement aquatiques et les pontes s'effectuent donc dans l'eau. Le reste de l'année, la majorité des espèces de crapauds, grenouilles ou tritons seront présents sur la terre ferme où ils chercheront de la nourriture (vers, araignées, cloportes...) et un abri contre les prédateurs (hérons, petits mammifères carnivores...). Des haies, des souches, des zones d'herbes hautes, des tas de bois ou de pierres leur conviendront tout à fait. Les amphibiens sont en déclin car leurs milieux de vie disparaissent. C'est pour cela qu'aujourd'hui, toutes les espèces sont protégées. Le CPIE Flandre Maritime possède les dérogations nécessaires pour les manipuler, les observer...

De nombreuses espèces à Éringhem ?

C'est la grande question à laquelle nous essaierons de répondre ensemble. Si des espèces communes comme la Grenouille rousse (avec sa tache foncée derrière l'oeil), la Grenouille verte et le Crapaud commun sont sûrement présents, qu'en est-il des tritons (Triton alpestre, comme en haut de page, Triton ponctué, Triton palmé, voire l'emblématique Triton crêté !) ? Et peut-être aurons-nous la chance de faire d'autres belles découvertes : la belle Salamandre tachetée ou la minuscule Rainette verte à Éringhem ? Cherchons-les ensemble !

Comment nous aider ?

Prenez des photos des amphibiens que vous observez (la période idéale pour ces observations s'étend de mars à juillet), essayer de les identifier avec le mini-guide joint et envoyez-les nous par mail (biodiversite@cpieflandremaritime.fr) ou par MMS (06 86 74 25 08).

Si vous souhaitez que nous venions observer directement chez vous votre mare, étang ou autre zone humide pour rechercher des amphibiens, c'est également possible (dans la limite de nos disponibilités) en prenant rendez-vous par mail (même adresse) ou en appelant directement le CPIE Flandre Maritime au 03 28 26 86 76.

La suite

Dans la prochaine lettre d'informations, nous vous communiquerons les résultats des observations d'amphibiens. Nous souhaitons également organiser une balade nature ou une petite conférence sur ces animaux si particuliers, en nous adaptant aux prochaines consignes sanitaires.

Espèces présentées sur cette page, de haut en bas : Triton alpestre, Grenouille rousse, Grenouille verte, Triton ponctué, Salamandre tachetée, Rainette verte.

